

Mantes-la-Jolie en DIRECT

Lettre de Raphaël Cognet
aux Mantaises et aux Mantais

#Juin 2022

Maire de
Mantes-la-Jolie



UN
NOUVEAU
CAP !

Interview de Raphaël COGNET maire de Mantes-la-Jolie

“ Nous allons changer de méthode ”

Elu dès le 1er tour par les Mantais avec plus de 51% des voix, Raphaël Cognet retrouve ses fonctions qu'il avait été obligé de quitter en janvier. Le maire de Mantes-la-Jolie explique ici comment il voit l'avenir de notre ville.

Vous avez été élu le 15 mai dernier après une campagne particulièrement difficile, et violente (Ndlr : Raphaël Cognet a été agressé) et réinstallé le 21 mai à votre fonction de maire par le Conseil Municipal. Quel est votre sentiment ?

Raphaël Cognet : Dès le samedi de notre élection, avec mon équipe, j'étais en poste à l'hôtel de ville montrant par-là même que nous étions prêts et que nous voulons travailler pour tous les Mantais. Ceux-ci se sont exprimés clairement et démocratiquement. Ils ont fait le choix d'un nouveau cap pour Mantes-la-Jolie en tournant une page et en positionnant à la Mairie une équipe, jeune, intègre, consciente des besoins des habitants, et surtout, loin des stratégies et jeux politiques. J'ai souhaité que nous nous mettions au travail immédiatement. La période électorale est toujours particulière car elle permet de parler directement et sans filtre avec les habitants. Désormais, il reste 4 ans de mandat pour montrer concrètement le changement exprimé. Nous devons collectivement changer nos méthodes.

Dans quel état d'esprit se trouvent les services de la ville ?

RC : Ils ont été admirables d'engagement et de sens du service public pendant une période qui a été compliquée pour eux aussi.

“ Les agents sont dans un état de souffrance à cause d'une absence de vision stratégique pour l'avenir. ”

J'ai retrouvé certains bureaux vidés de leurs dossiers, des agents sans consigne, des

effectifs insuffisants dans de nombreux services et des promesses délirantes faites durant la période électorale. Les agents sont dans un état de souffrance à cause d'une absence de vision stratégique pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle je les ai réunis la semaine dernière afin de leur parler directement. Tout ne sera pas comme avant.

Avez-vous un exemple concret de changement à opérer ?

RC : Le changement a été clairement réclamé par les Mantais lors de l'élection. La communication de la ville doit complètement se renouveler. Un exemple : près de la moitié des agents de la direction de la communication sont absents et, par conséquent, il nous est impossible de sortir le magazine municipal du mois de juin. Nous ne voulons pas travailler dans la précipitation. Je fais donc le choix de communiquer différemment (comme avec cette lettre du maire) pour expliquer aux Mantais et leur donner les réponses qu'ils sont en droit d'obtenir. Je suis certain qu'ils comprendront la situation actuelle.

Notre communication doit être directe, lisible et efficace, sans détour et honnête. Nous devons expliquer plus, parler mieux, avec des outils permettant de mieux écouter les habitants. Nous sommes dans la reconstruction, et celle-ci va prendre du temps. Je demande donc aux Mantais de la patience.



Dites-nous en plus sur ces nouvelles façons de faire ?

RC : Ce sont de nouvelles méthodes. Les Mantais doivent être les acteurs de leur ville. Ils doivent participer à refaire Mantes avec nous. Je crois profondément à la démocratie participative et aux concertations. Les élus sont là pour décider car ils ont la légitimité démocratique pour le faire. Il faut écouter les habitants, en dehors de la période électorale. Lorsque j'étais maire, j'ai lancé deux concertations sur la transition écologique et la culture en 2020, et j'ai désigné un adjoint pour les mener en 2022. Je continuerai donc. Pour en finir avec l'ancien fonctionnement, je veux une égale attention pour tous, pour tous les quartiers et pour toutes les associations.

“ Je crois profondément à la démocratie participative et aux concertations. ”

L'Agora, par exemple, doit fonctionner différemment pour mieux accueillir ceux qui agissent quotidiennement au service de nos habitants. Le CCAS doit être renforcé pour soutenir les Mantais les plus fragiles. L'accueil du public est une priorité. Combien de personnes m'ont dit pendant la campagne ne pas avoir de réponse ? C'est inacceptable. C'est mon chantier prioritaire : remettre la mairie au service de tous ! Je suis certain que nous allons y arriver car notre seule volonté, c'est le bien de Mantes-la-Jolie.

Justement l'amélioration de l'accueil du public est une priorité de vos 100 jours, quelles sont les autres priorités ?

RC : Vos nouveaux élus sont à présent installés et ont déjà commencé à travailler sur les engagements et l'accomplissement de nos 100 premiers jours de mandat. Beaucoup de sujets vont être un véritable défi mais j'ai confiance en notre capacité à les résoudre. Parmi ceux-ci, je l'ai dit, l'accueil de la Mairie ainsi que le standard téléphonique ont été l'objet de nombreux mécontents et nous les entendons. Il s'agit actuellement de notre priorité mais je suis persuadé que la réponse à apporter doit être durable et ne doit pas être un simple pansement. Lors du Conseil Municipal du 7 juin, nous avons lancé un audit juridique et financier de la ville, amélioré l'été éducatif, culturel et sportif, et fait un point sur le rapport de la Chambre régionale des Comptes relatif au mandat précédent. Il y a des choses à remettre droit.

Votre mandat sera court (4 ans). Comment allez-vous rattraper le temps perdu ?

RC : Le plus important reste l'humain et le rassemblement de notre ville. D'où la priorité donnée à l'accueil des Mantais, à la concertation et au soutien des plus fragiles. Les finances de notre ville sont saines : c'est une bonne nouvelle. Mais il faut aller chercher des financements nouveaux pour continuer à investir.

Je rencontre Valérie Péresse dans quelques jours, j'ai vu la présidente de la Communauté urbaine et je continuerai à faire le tour de tous nos partenaires dans l'intérêt de la population.

LE MAIRE VOUS REÇOIT !

Hôtel de Ville - 31, rue Gambetta
78200 Mantes-la-Jolie

✉ maire@manteslajolie.fr
☎ **01 34 78 81 00**

Le **2 juin** à l'Hôtel de Ville
Le **9 juin** à la mairie de quartier de Gassicourt
Le **16 juin** à la mairie de quartier du Val Fourré

De 18h à 20h sans rdv



Objectifs

Les premiers 100 jours



Mener une opération mains propres

Lancement d'un audit juridique et financier de tous les dossiers municipaux par l'Agence Française anti-corruption.

✓ **Engagement de campagne tenu, Conseil Municipal du 7 juin.**



Accueil du public

Améliorer significativement l'accueil du public dans les mairies : informer dans les plus brefs délais les administrés sur le suivi des dossiers (logements, urbanisme, petite enfance...).



Éducation, sport et culture

Organisation d'un été éducatif, sportif et culturel digne de ce nom ouvert à tous, qui profite à tous nos jeunes, nos familles et nos aînés !



Propreté

Opération propreté dans tous les quartiers.



Déontologie et éthique

Faire signer à tous les élus du Conseil Municipal et organismes financés par la ville, une charte de déontologie et d'éthique.

✓ **Engagement de campagne tenu, Conseil Municipal du 7 juin.**



Transparence

Audit et Organisation d'un Conseil Municipal extraordinaire dédié aux versements des subventions aux associations en toute équité et transparence car il s'agit de l'argent des Mantais ! Il doit être mis au service des habitants.



Logement

Lancement d'une opération « SOS logement » pour traiter en urgence les problèmes rencontrés par les habitants de logements insalubres ou dégradés.



Fête de la musique

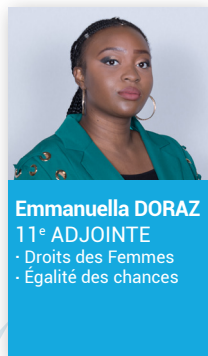
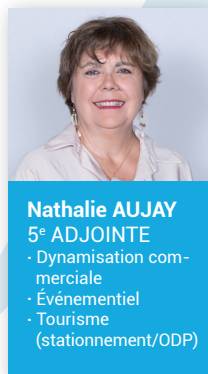
Organisation d'une scène « jeunes talents » pour la fête de la musique.

✓ **Engagement de campagne tenu.**

Programme sur : manteslajolie.fr

Le Conseil Municipal 2022 - 2026

Une équipe rajeunie, motivée, présente, qui fera la différence, qui est déjà au travail pour relever les défis, qui sera proche des gens, que les Mantais pourront rencontrer.



Conseillers Municipaux de la Majorité municipale

Bernard MERY, Marie-Claude BERTHELOT, Dominique EBIOU, Florent GAVARIN, Moussa KEITA, Marc DOLINSKI, Lila AMRI, Madeleine GARNIER, Altaaf JIVRAJ, Irène LEBLOND, Nuriya OZADANIR, Rachid HAÏF, Graziella DEVIN, Amélie DA COSTA ROSA, Fatimata KAMARA, Mariano LAWSON, Armando LOPES, Reber KUBILAY, Anita AMOAH, Hajare MOUSTAKIL, Clara BERMANN.

Conseillers Municipaux d'opposition

Jean-Luc SANTINI, Carole PHILIPPE, Sidi EL HAIMER, Christel DUBOIS, Elvis LEFEVRE, Hayet MORILLON, Amadou Talla DAFF, Guillaume QUEVAREC, Audrey HALLIER.

